Observatoire sur les systèmes d'information les réseaux et les inforoutes au Sénégal

OSIRIS

BATIK

Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal

N° 155 Juin 2012

Sommaire

Éditorial
Rendre opérationnelle au plus vite la Commission de protection des données
Actualités
Le titre Sonatel stable à la BRVM
Interrogatoires et révélations se multiplient suite à la plainte contre X déposée par l'ARTP
Al Madina nouvelle radio sur la bande FM
L'ambassade des Etats-Unis forme les journalistes sénégalais aux réseaux sociaux
Lancement de la version pulaar de Firefox
Partenariat ente Le Soleil et Viadéo pour la diffusion d'offres d'emploi
Le GIE Gaïndé 2000 primé par les Nations unies
La région de Ziguinchor se distingue lors concours national « Oscar TICE 2012 »
Extension à deux ans de la période de garantie des produits Samsung
Activités de Securiport LLC: le RESTIC saisit la Commission des données personnelles
Lancement du programme Buntuteki par le CTIC-Dakar
Politique
Nomination de Mouhamadou Mounirou Sy comme Directeur général du BSDA
Infrastructures et services
Inauguration d'une station permanente GPS
L'ARTP lance une campagne nationale sur la qualité des réseaux fixes, mobiles et Internet
Projets
Africa 24 compte ouvrir un bureau à Dakar d'ici la fin de l'année 2012
Lancement du projet Afripédia visant à augmenter les contributions africaines à Wikipédia
Rendez-vous
Atelier de partage et de validation du plan actions de la grappe TIC (12 juillet 2012)
GIST Startup Boot Camp (10-11 juillet 2012, Dakar, Sénégal)

Éditorial

Rendre opérationnelle au plus vite la Commission de protection des données

L'adoption des lois d'orientation sur la société de l'information (LOSI), la cybercriminalité, les transactions électroniques, la protection des données à caractère personnel et la cryptologie, s'est voulu une réponse au constat fait, par un grand nombre d'acteurs, de l'incapacité de l'arsenal juridique sénégalais à traiter correctement toute une série de nouvelles problématiques induites par le développement de la société de l'information. Identification, définition et incrimination de pratiques criminelles utilisant ou ayant pour cibles les systèmes informatiques, valeur juridique des documents et de la signature électroniques, délimitation de la responsabilité respective des personnes physiques et morales intervenant au niveau de l'infrastructure de télécommunications (opérateurs, fournisseurs d'accès, hébergeurs, etc.) comme de l'infostructure (utilisateurs, auteurs, éditeurs, fournisseurs de services etc.), nombreuses et variées étaient les questions soulevées et tout aussi impressionnant était le flou juridique existant, les juristes niant farouchement l'existence de tout vide juridique ! Une des principales caractéristiques de ces problématiques est leurs implications transnationales, la dématérialisation de l'information, sa circulation sur les réseaux électroniques internationaux et le caractère ubiquitaire des applications comme des produits et services d'information disponibles rendant pour le moins inopérant le concept de territoire puisque la création, les traitements, les flux et le stockage des données se déroulent désormais dans le cyberspace. Parmi les questions sensibles découlant de l'émergence de la société de l'information figure la protection des données à caractère personnel, jadis majoritairement placées sous la responsabilité d'acteurs publics (administration, police, services médicaux et sociaux, etc.) mais qui sont aujourd'hui de plus en plus générées, utilisées, stockées voire échangées par des acteurs privés. Cette situation découle du fait que la majorité des transactions opérées sur les réseaux électroniques passent obligatoirement par la déclinaison de son identité et la fourniture de données à caractère personnel (nom, prénom, date et lieu de naissance, taille, poids, adresse, nationalité, statut matrimonial, nombre d'enfants, niveau d'étude, profession, loisirs, goûts, montant des revenus, numéro de carte de crédit, etc.), le tout s'accompagnant souvent de la fourniture de documents personnels du type photos, curriculum vitae, relevé d'identité bancaire, papiers d'identité, etc.). Les citoyens, qui sont incités, voire obligés, de fournir ces données en tant qu'usagers des services publics ou clients de sociétés privées, sont donc en droit d'exiger les garanties les plus élevées quant à la protection de la confidentialité, la sécurité et la conservation de ces données ainsi qu'à leur utilisation dans la stricte limite des nécessités de service. Les garanties offertes aux citoyens mais aussi le droit à l'information, le droit d'accès, le droit d'opposition ainsi que le droit de rectification et de suppression, constituent non seulement un enjeu individuel, social, politique, juridique mais également, on l'oublie trop souvent, un enjeu économique. Un pays comme le Maroc l'a bien combien compris qui fait de l'existence de sa législation en la matière et de l'effectivité de l'institution chargée de la protection des données à caractère personnel un instrument visant notamment là attirer es centres d'appels intéressés par la perspective d'une délocalisation. Compte tenu de tous ces enjeux et de la multiplication des interrogations soulevées par la gestion des données à caractère personnel, il est difficile de comprendre pourquoi la Commission des données à caractère personnel n'est pas plus active et plus visible. A l'image de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), qui lui a servi de modèle, elle doit être rapidement dotée des moyens humains, matériels et financiers nécessaires afin de lui permettre de jouer pleinement le rôle qui est le sien, principalement en matière de protection des citoyens et secondairement au profit du monde économique en constituant un atout rendant la destination Sénégal attractive aux yeux des investisseurs étrangers évoluant dans l'industrie des services. L'urgence est d'autant plus grande que les projets de numérisation des grands fichiers de l'Etat (permis de conduire, carte grise, agents de la Fonction publique, cadastre, Etat-civil, etc.) ne cessent de se multiplier et avec eux les risques attachés à leur existence.

Olivier Sagna
Secrétaire général

* Le titre Sonatel stable à la BRVM

Le titre Sonatel qui avait clôturé à 114 000 FCFA le 30 mai 2012, à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan (Côte d'ivoire), a clôturé à la même cote le 29 juin 2012. Tout au long du mois de juin le cours a relativement peu varié, fluctuant entre le cours plancher de 112 900 FCFA et le cours plafond de 114 000 FCFA.

BRVM : http://www.brvm.org/

* Interrogatoires et révélations se multiplient suite à la plainte contre X déposée par l'ARTP

Suite à la plainte contre X déposée par Thierno Alassane Sall, Directeur générale de l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP), relative à la gestion de l'ARTP avant sa prise de fonctions, Ndongo Diaw, ex-Directeur général de l'ARTP et Moustapha Yacine Guèye, PDG de MTL, ont été placés en garde à vue puis déférés au Parquet. Deux affaires sont essentiellement en cause, à savoir d'une part, l'achat, dans des conditions douteuses, auprès de Cheikh Amar, d'un immeuble d'un montant de 3,5 milliards de FCFA et le versement d'une somme de 3, 07 milliards de FCFA à Moustapha Yacine Guèye dans le cadre du contrôle des appels entrants pour des services qui, selon les opérateurs de télécommunications, n'auraient pas été effectués. Selon le journal La Tribune, Ndongo Diaw aurait avoué avoir remis la somme de 3 milliards 700 millions de FCFA au PDG de MTL sur instruction écrite de M° Abdoulaye Wade, alors Président de la république. De plus, tous les membres du collège de régulation de l'ARTP, à savoir Fatou Blondin Diop, la Présidente et son équipe composée de Ameth Dieng, El hadji Diouf, Assane Kébé, Ousseynou Goumbala et Amidou Coulibaly, ont été ou seront entendus pour aider à faire la lumière autour de ces affaires.

ARTP : http://www.artp.sn/

* Al Madina nouvelle radio sur la bande FM

Résurgence de la radio Diamono Fm qui avait été cédée à Sérigne Mamoune Ibrahim Niass en 2003, la radio Al Madina Fm qui émet sur la fréquence 100.8 FM vient de voir le jour. Faisant partie d'un groupe de presse qui porte le même nom et qui dispose d'un magazine bilingue (français arabe), elle se veut une radio généraliste dont les programmes seront essentiellement axés sur l'éducation á travers la promotion de la culture, de la santé, la vulgarisation des enseignements religieux, l'information, la promotion des jeunes, etc.

* Lancement de la version pulaar de Firefox

La Fondation Mozilla a lancé une version en pulaar de son navigateur Firefox, fruit de deux années de travail, de recherches et de tests qui ont permis l'élaboration du projet, avec le soutien financier et technique du Réseau africain de localisation (ANLOC) basé en Afrique du Sud. Le travail, effectué par le groupe « Pulaagu », a consisté à adapter la terminologie web aux différentes variantes du pulaar parlées dans une vingtaine de pays en Afrique. Firefox en pulaar est disponible aussi en version mobile sous Android et sous iPhone comme application non-native.

Fondation Mozilla : http://www.mozilla.org/foundation/
Pulaagu : http://www.pulaagu.com/

* L'ambassade des Etats-Unis forme les journalistes sénégalais aux réseaux sociaux

Le 25 juin 2012, dans la cadre d'une semaine de formation aux médias sociaux destinée à diverses catégories socioprofessionnelles, le Département des relations publiques de

l'ambassade des Etats-Unis au Sénégal a organisé à l'attention de la presse sénégalaise un séminaire d'une journée visant à mieux connaître Facebook, Twitter, Google+, etc. à ce sujet, il faut noter que l'ambassade des Etats-Unis au Sénégal est désormais sur Twitter depuis le 11 avril 2012.

Ambassade des Etats-Unis au Sénégal sur Twitter : http://twitter.com/usembassydakar

* Partenariat ente Le Soleil et Viadéo pour la diffusion d'offres d'emploi

Le 23 juin 2012, le quotidien national « Le Soleil » et le réseau social « Viadeo » ont lancé, un partenariat portant sur la diffusion multi-supports (papier et en ligne) d'annonces de recrutements. La diffusion dans la version papier du Soleil et via les éditions électroniques des deux partenaires devrait permettre de donner plus de visibilité aux offres d'emplois destinées aux jeunes diplômés de l'université et des écoles supérieures de formation, mais aussi aux cadres sénégalais en activité, qui souhaitent promouvoir leurs compétences professionnelles. Le réseau social « Viadeo » est utilisé par plus de 40 millions de membres à travers le monde, dont 2 millions en Afrique et plus de 100.000 au Sénégal.

Le Soleil : http://wwwlesoleil.sn/
Viadéo Sénégal : http://sn.viadeo.com/

* Le GIE Gaïndé 2000 primé par les Nations unies

Le GIE Gaïndé 2000, dont le capital est détenu à 80% par le Comité de gestion de la prestation informatique douanière (CGPID), 12% par Xconsult et 8% par la société IDEE, a remporté la première place du Prix des Nations unies pour le service public dans la catégorie 2 appelée « améliorer la prestation de services ». Plus précisément, c'est le guichet unique électronique Orbus, en service au Sénégal depuis 2004 et dont la version dématérialisée est entrée en production depuis 2011, qui a été primée. Le GIE Gaïndé 2000 avait déjà été primé en 2007 et 2011 dans le cadre du prix Technology in Government in Africa (TIGA) décerné par la Commission des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et le gouvernement finlandais.

Gaïndé 2000 : http://www.gainde2000.sn/

* La région de Ziguinchor se distingue lors concours national « Oscar TICE 2012 »

Le concours national « Oscar TICE 2012 » de l'USAID/EDB a consacré la région de Ziguinchor qui a remporté quatre trophées à savoir le deuxième prix du super coach, avec Mamadou Wellé du collège de Ziguinchor, le deuxième prix du meilleur site web, avec le collège Tété Diédhiou, le quatrième prix thématique, avec le collège Arfang Sonko et le premier prix du meilleur principal de collège à Adolphe Nunkunlane du collège Tété Diédhiou de Ziguinchor.

USAID/EDB : http://www.educationdebase.sn/

* Extension à deux ans de la période de garantie des produits Samsung

Le 1er juin 2012, le Directeur général du bureau Samsung de Dakar a annoncé l'instauration d'une garantie minimale de deux sur tous les produits de la marque Samsung achetés à partir du 1er mai 2012.

Samsung : http://www.samsung.com/

* Activités de Securiport LLC: le RESTIC saisit la Commission des données personnelles

Dans une correspondance en date du 29 mai 2012, le Rassemblement des entreprises du secteur des TIC (RESTIC) a saisi le Président de la Commission des données personnelles (CDP), Mouhamadou Lo, en vue d'obtenir des précisions sur la concession dont bénéficie

Securiport LLC. Pour mémoire, Securiport LLC bénéficie d'une concession qui l'autorise à collecter à l'aide scanners et stocker les empreintes digitales des passagers aux départs et à l'arrivée des aéroports internationaux au Sénégal conformément au décret n° 2011-652 en date du 26 mai 2011 instituant la Redevance de sécurité pour l'exploitation d'un système intégré de contrôle de l'immigration.

Securiport : http://www.securiport.com/

* Lancement du programme Buntuteki par le CTIC-Dakar

Le centre d'incubation d'entreprises TIC, CTIC-Dakar, a lancé le programme Buntuteki (La porte du succès en Wolof) dans le cadre duquel neuf startups seront accompagnées pendant trois mois. L'objectif visé est de transformer ces startups, dont plusieurs avaient participé au Startup Weekend Dakar organisé du 30 mars au 1er avril 2012, en des entreprises viables.

CTIC : http://www.cticdakar.com/

Politique

* Nomination de Mouhamadou Mounirou Sy comme Directeur général du BSDA

A l'occasion du Conseil des ministres du 7 juin 2012, Mouhamadou Mounirou Sy, enseignant de droit constitutionnel à l'Université de Thiès, a été nommé Directeur général du Bureau sénégalais du droit d'auteur (BSDA) en remplacement de Madame Ndèye Abibatou Youm Diabé Siby.

BSDA : http://www.bsda.sn/

Infrastructures et services

* Inauguration d'une station permanente GPS

Le 27 juin 2012, une station permanente GPS, installée au sein de la Direction des travaux géographiques et cartographiques (DTGC) de l'Agence nationale de l'aménagement du territoire (ANAT), a été inaugurée. Cette première station du genre au Sénégal qui s'inscrit dans la mise en place du Système sénégalais de référence spatiale (SSRS), est un des fruits du projet d'appui au processus d'élaboration du Plan national de géomatique (PNG) du Sénégal, financé par la coopération canadienne. D'un coût global de 50 millions de FCFA, cette station GPS, qui est la première en Afrique de l'ouest, facilitera le développement et l'utilisation de la géomatique pour les besoins du développement économique et social.

DTGC : http://dtgc.au-senegal.com/

* L'ARTP lance une campagne nationale sur la qualité des réseaux fixes, mobiles et Internet

Le 25 juin 2012, l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a lancé, en concertation avec les opérateurs de télécommunications, une campagne nationale sur la qualité des réseaux fixes, mobiles et internet qui se déroulera jusqu'au 25 juillet 2012. Dans le cadre de cette opération, l'ARTP a mis un numéro vert (800 200 200) à la disposition des clients des services de télécommunications où ils peuvent signaler les dysfonctionnements auxquels ils sont confrontés. L'objectif de cette campagne est notamment de disposer d'une carte de la couverture réelle de tous les opérateurs, de mesurer les dysfonctionnements du réseau, d'avoir une idée sur la qualité du service auditif, de vérifier l'acheminement des numéros d'urgence, etc.

ARTP : http://www.artp.sn/

Projets

* Africa 24 compte ouvrir un bureau à Dakar d'ici la fin de l'année 2012

Le 15 juin 2012, Constant Nemale, Directeur de la chaîne de télévision Africa24, a annoncé que la chaîne d'information panafricaine comptait ouvrir un bureau à Dakar (Sénégal) d'ici la fin de l'année 2012. Africa 24, dont les actualités sont basées sur des images produites régulièrement et localement par ses correspondants locaux, produit 15 à 20 sujets par jour sur l'Afrique.

Africa 24 : http://www.africa24tv.com/

* Lancement du projet Afripédia visant à augmenter les contributions africaines à Wikipédia

Le 15 juin 2012, une convention a été signée entre Wikimédia France, l'Institut français et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) afin de lancer un programme commun autour de Wikipédia en Afrique francophone intitulé « Afripedia ». Cette initiative vise à favoriser la production de contenus numériques en Afrique alors que l'essentiel des contributions sur l'encyclopédie en ligne Wikipédia est aujourd'hui le fait de contributeurs du Nord. Elle devrait notamment permettre la consultation hors ligne de Wikipédia ainsi que la production d'articles consacrés à l'Afrique et rédigés par des contributeurs africains. Le projet prévoit également des formations à l'utilisation de l'encyclopédie et à la production de contenus sur les projets Wikimédia.

Wikimédia : http://www.wikimedia.fr/

Rendez-vous

* Atelier de partage et de validation du plan actions de la grappe TIC (12 juillet 2012)

La Stratégie de Croissance accélérée (SCA) organisera un atelier de partage et de validation du plan d'actions 2012-2015 de la grappe TIC et Téléservices le 12 juillet 2012. Cet atelier permettra également d'intégrer les résultats des travaux du séminaire organisé par le secteur avec l'appui de GIZ ainsi que les actions prévues dans le cadre des chantiers (environnement concurrentiel, accès au financement, exportation de services TIC).

SCA : http://www.sca.sn/

* GIST Startup Boot Camp (10-11 juillet 2012, Dakar, Sénégal)

Le GIST Startup Boot Camp, en partenariat avec CTIC Dakar, Lions @frica et la Banque africaine de développement (BAD) organiseront deux journées de formations et de mentorats conçues pour susciter la création de nouvelles idées de Startups chez les entrepreneurs évoluant dans le secteur des TIC, de l'énergie, des soins de santé et de l'agriculture.

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn
Dossiers spéciaux, abonnement et archives : http://www.osiris.sn/

Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons **(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)**
Osiris, juin 2012